

Le 4 novembre, l'Accord de Paris entre en vigueur

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-4-novembre-l-Accord-de-Paris.html>

3 novembre 2016 (mis à jour le 4 novembre 2016)

Moins d'un an après la mobilisation exceptionnelle lors de la COP21 en décembre 2015, l'Accord de Paris, 1er accord universel sur le climat, entre en vigueur le vendredi 4 novembre 2016. A cette occasion, plusieurs actions sont organisés en France et à l'étranger, suivez cet événement en direct sur les réseaux sociaux avec #AccordDeParis.

Un accord historique pour lutter contre les changements climatiques

Le 4 novembre 2016, une nouvelle étape décisive sera franchie moins d'un an après la COP21 : le double seuil nécessaire pour l'entrée en vigueur de l'Accord : 55 pays couvrant au moins 55% des émissions de gaz à effet de serre sera officiellement dépassé. C'est une première mondiale pour un traité international. A l'image de la France, premier grand pays industrialisé à le faire dès le 15 juin, ce sont désormais près de 80 pays, dont la Chine, les Etats-Unis, l'Inde, le Canada, qui ont ratifié dans leurs instances nationales cet Accord, ouvrant la voie à un nouveau modèle de développement.



Au programme : les événements #SmileForThePlanet

Eclairage des monuments aux couleurs de l'environnement et de la COP21 du 4 au 6 novembre 2016

Dix mois après la COP21, Paris redevient le cœur de l'action climatique pour le climat : afin de célébrer [l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris](#), les bâtiments emblématiques de la capitale comme L'Arc de Triomphe, les Champs Elysées, la Tour Eiffel, les quais de l'Ile-Saint-Louis et du Pont Marie, seront éclairés pendant plusieurs jours aux couleurs du « sourire pour la planète ».

Des événements #SmileForThePlanet dans toute la France

[Les 400 « territoires à énergie positive pour la croissance verte »](#) jouent un rôle essentiel dans l'application de [la COP21](#) : en appliquant des solutions simples et innovantes au niveau local, ils montrent que la mise en oeuvre de l'Accord de Paris est possible dès à présent.

Ségolène Royal souhaite récompenser cette mobilisation en les associant à l'opération [#SmileForThePlanet](#) : la Présidente de la COP21 a appelé tous les élus des « territoires à énergie positive » à éclairer leurs bâtiments aux couleurs de l'environnement et de la COP21.

#SmileForThePlanet dans le monde

La Présidente de la COP21 a invité l'ensemble des ambassadeurs à participer à la mobilisation du 4 novembre 2016 en les incitant à éclairer leurs bâtiments le jour de l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris. Plusieurs ont déjà répondu à l'appel comme :

- le stade Ovale, Adélaïde en Australie,
- le ministère de l'Environnement à New-Delhi en Inde
- le Berlaymont, bâtiment de la Commission européenne à Bruxelles en Belgique
- le ministère de l'Environnement à Paris, en France (à partir du 3/11)
- la Tour Eiffel à Paris en France
- l'Arc de Triomphe à Paris en France
- les quais de Seine à Paris en France
- le Parlement andorran à Andorre
- la Ménara à Marrakech au Maroc
- la maison du Gouverneur à São-Paulo et Brasilia au Brésil
- le bâtiment de la CCNUCC à Bonn en Allemagne
- l'hôtel de ville d'Abidjan au Plateau (et hôtel Sofitel-Ivoire de Cocody) en Côte d'Ivoire
- le Palais national de la Culture à Sofia en Bulgarie
- le tremplin de ski de Holmenkollen à Oslo en Norvège